

## FICHE PROJET N° 1

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

ID : 021-200000925-20221215-22\_12\_15\_03-DE



### Réhabilitation du bâtiment du château

Orientation stratégique	Un centre-ville à l'image renouvelée, accueillant et accessible
Statut	En projet <u>étude de faisabilité en cours.</u>
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Ville de Genlis
Description de l'action	<p>L'actuel château de Genlis fut construit entre 1747 et 1753. Le château de Genlis et son parc sont la propriété de la commune depuis 1970.</p> <p>On retrouve le château dans sa configuration actuelle avec les deux dépendances de part et d'autre de la cour d'honneur dès 1759.</p> <p>Le bâtiment présente une surface de 205m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée, 208m<sup>2</sup> au premier étage et 205m<sup>2</sup> au 2ème étage.</p> <p>La façade et toiture originelles ont été peu modifiées au fil du temps (tuiles plates, ventouses appareil chauffages et menuiseries).</p> <p>La perte de patrimoine se situe essentiellement à l'intérieur du château (au niveau des boiseries, cheminées, moulures, sols, plafonds...).</p> <p>Il est aujourd'hui vacant et constitue une friche patrimoniale.</p> <p>Une étude de programmation sur le bâtiment et le jardin du château (Cf. fiche n°9) a été lancée en 2022, ces deux éléments étant fortement liés par leur usage.</p> <p>Sur le bâtiment, un diagnostic complet du bâtiment du château et de ses annexes ont permis d'évaluer les possibilités de réaménagement en fonction des contraintes propres aux bâtiments recevant du public et d'étudier différents scénarios de programmation et d'utilisation future en lien avec le jardin arboré.</p> <p>Les objectifs de cette réhabilitation sont de trouver un nouvel usage au bâtiment tout en mettant en valeur le patrimoine historique de la commune.</p> <p>Au vu de l'étude de faisabilité en cours, plusieurs options sont envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration en RDC + gîte dans les étages,</li> <li>- Restauration en RDC + hôtel dans les étages,</li> <li>- Commerce en RDC + bureau co-working dans les étages.</li> </ul> <p>La rénovation en vue de créer du logement est également envisageable.</p>
Partenaires	<p>&gt; Etat,</p> <p>&gt; CAUE,</p> <p>&gt; Groupement BE : programmiste, architecte du patrimoine, BE technique, paysagiste.</p>
Dépenses prévisionnelles	Etude programmation : 45 000 € HT (jardin et bâtiment)

Plan de financement prévisionnel / définitif	<p><i>Financements mobilisés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude : Région Bourgogne Franche Comté – programme Effilogis : 22 500 €</li> </ul>
Calendrier	2022 : finalisation étude d'opportunité de réhabilitation du bâtiment.
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Identification de porteurs de projets.
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>&gt; Mise en valeur du patrimoine du cœur de ville,      &gt; Amélioration de l'image de la ville,      &gt; Accroître la fréquentation du centre-ville par l'implantation de nouvelles activités.</p>
Annexes	

## FICHE PROJET N° 2

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le



ID : 021-200000925-20221215-22\_12\_15\_03-DE

### Création d'un réseau de chaleur

Orientation stratégique	Un centre-ville à l'image renouvelée, accueillant et accessible
Statut	En projet
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Ville de Genlis ou SICECO
Description de l'action	<p>La Ville de Genlis envisage la création d'un réseau de chaleur urbain alimenté par une chaufferie biomasse, qui desservirait notamment un patrimoine public (écoles, collège, gymnase, piscine, ...) ainsi que de potentiels privés situés dans les environs (bailleurs sociaux, EHPAD). L'essentiel du périmètre s'articule autour de l'avenue Général de Gaulle (D905) et la rue Pasteur, soit en centre-ville au sein du périmètre de l'ORT.</p> <p>Ce projet répondrait à un double objectif de compétitivité tarifaire par rapport au gaz dans un contexte de crise énergétique et de performance environnementale puisqu'un tel projet pourrait permettre d'éviter l'émission de 450 à 750 tonnes de CO2 par an.</p> <p>Dans le cadre de la Mission Bois Energie 21, en lien avec le SICECO, un bureau d'étude est missionné pour réaliser une étude d'opportunité. Eu égard aux conclusions encourageantes rendues fin 2022, une étude de faisabilité plus poussée s'en suivra en 2023.</p> <p>A ce stade, ce projet pourrait permettre le raccordement d'une quinzaine de sites alimentés par une chaufferie bois, avec un mix énergétique comprenant une part d'énergie renouvelable supérieure à 80%. Le réseau projeté serait d'une longueur entre 1,5 et 2,5 km.</p>
Partenaires	>Mission Bois Energie 21 >Conseil Départemental >SICECO >Bureau d'Etude BESACE >Région et Europe >ADEME – fonds chaleur
Dépenses prévisionnelles	<p>Financement porté par le maître d'ouvrage à savoir la Ville de Genlis ou le SICECO dans le cadre de sa régie « Côte d'Or chaleur » (non déterminé à ce stade).</p> <p>L'investissement pourrait également être porté par le privé dans le cadre d'une concession de service public.</p> <p>Investissement projeté entre 2,3 et 3,7 M€.</p>
Plan de financement	<p>Financements mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ADEME : fonds chaleur (chaufferie et réseau)</li> <li>- Conseil Départemental</li> </ul>

prévisionnel / définitif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Région : AAP chaufferie bois et réseaux de chaleur</li> <li>- FEDER</li> </ul>
Calendrier	2022 : étude d'opportunité 2023 : étude de faisabilité 2023 : arbitrage sur la mise en œuvre ou non du projet
Lien autres programmes et contrats territorialisés	CRTE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Equivalent logements raccordables Emissions de CO <sub>2</sub> évitées
Conséquence sur la fonction de centralité	Seul réseau de chaleur urbain alimenté aux énergies renouvelables du territoire, un tel outil placerait Genlis comme un acteur pluriactif en matière de politique environnementale au regard de la diversité de ses projets en la matière.
Annexes	Chaufferie classée ICPE